

Ecole et Collège SAINT-JOSEPH
8, rue Emile Verhaeren
92210 SAINT-CLOUD
Etablissement Catholique sous Contrat d'Association
TÉL. : 01 46 02 49 82
Fax. : 01 47 71 16 07
Courriel : secretariat@st-joseph-st-cloud.com
Site : www.st-joseph-st-cloud.fr

Saint-Cloud, le 31/03/2016

Chers parents,

Votre enfant désire faire sa Confirmation cette année et nous nous réjouissons de l'accompagner dans sa démarche. Voici donc les dates et points importants à noter :

• **En ce qui concerne la retraite :**

Afin de bien préparer votre enfant au sacrement de Confirmation, nous l'emmènerons en retraite dans la Communauté du Verbe de Vie, à Andecy, 51270 Baye. Cette retraite aura lieu du **jeudi 19 au matin au vendredi 20 mai au soir**. Elle sera prêchée par le père Thibaud Labesse.

Ces deux journées permettront aux garçons de prier au rythme de la communauté, afin de se préparer en profondeur au sacrement qu'ils vont recevoir. Ils seront invités à réfléchir sur le sens de la Confirmation dans leur vie de chrétien. Ils auront des enseignements et la possibilité, au cours d'une veillée d'adoration, de se confesser. Enfin, ils feront leur Profession de Foi.

Détails pratiques :

- Jeudi 19 mai : **RDV à 08h15 précises** au collège
- Vendredi 20 mai : retour prévu au collège vers 17h30
- **Matériel à emporter dans le sac :**
 - Un pique-nique pour les externes (déjeuner du jeudi)
 - Une bible
 - Une trousse,
 - Un sac de couchage, serviette et affaires de toilette, linge de rechange
 - Vêtements de pluie
 - Ballon ou jeux pour les temps libres
 - Un polo ou chemise blanche et un pantalon à garder propre pour la Profession de Foi
- **Sont totalement interdits, car totalement contraires aux objectifs de la retraite :** les téléphones portables (même sous prétexte de faire des photos), baladeurs, MP3 et tout objets de valeur. Un appareil photo peut être apporté. Le reste sera confisqué. **Merci à vous, parents, de nous aider en étant vigilants sur ce point au moment de faire le sac avec votre fils.**
- **Les frais pour ces deux jours s'élèvent à : 96 euros .**

Un avoir sera établi en avril et déduit sur le compte famille pour les élèves déjeunant habituellement à la cantine le vendredi. Le tarif comprend le voyage en car, l'hébergement, les repas du jeudi soir, le petit déjeuner et le déjeuner du vendredi

ainsi que les goûters et quelques animations. Je reste à votre disposition en cas de difficultés pour ce règlement.

Nous vous demandons de bien vouloir dès à présent remplir :

- ✓ l'autorisation parentale ci-jointe
 - ✓ la fiche sanitaire de liaison
 - ✓ le règlement par chèque à établir à l'ordre de « collège Saint-Joseph »
- et de faire parvenir le tout dans une enveloppe à

Madame d'Alès pour le lundi 4 AVRIL.

• **En ce qui concerne la messe de Confirmation :**

- La messe de confirmation aura lieu comme annoncé, le dimanche 22 mai 2016 à 11h30 à l'église Stella Matutina, 68 av du Mal Foch, Saint-Cloud. **Votre fils devra arriver avec son parrain ou sa marraine de confirmation à 11h.**
- La Confirmation sera donnée par Mgr Philippe Bordeyne. Des jeunes de l'institution Saint Pie X auront également la joie d'être confirmés ce jour-là.
- **La tenue vestimentaire demandée est la suivante :** Pantalon sombre (pas de jean), chemise blanche rentrée dans le pantalon tenu par une ceinture, chaussures de ville (ni converse, ni chaussures de sport), pas de cravate ni de nœuds papillon.
- **Il me manque encore quelques certificats de baptême... Votre enfant ne pourra malheureusement pas être confirmé si ce document n'est pas fourni à temps.** Merci donc à tous les parents qui ne l'auraient pas encore transmis, de me le faire parvenir au plus vite ou de me contacter de toute urgence.
- J'ai également besoin du **nom du parrain (ou de la marraine) de confirmation.** Celui-ci peut être différent de celui du baptême. Il faut simplement qu'il accompagne sérieusement votre enfant vers la confirmation en échangeant avec lui et en lui témoignant sa foi. Comme on ne peut véritablement guider sur un chemin que l'on n'a pas gravi soi-même, il est exigé que le parrain (ou la marraine) soit confirmé (e). **Merci de me le communiquer dès que possible.**
- Votre enfant devra enfin impérativement rédiger une lettre destinée à l'évêque afin de lui faire connaître ses réelles motivations à être confirmé. Nous vous demandons de l'encourager et de l'aider dans cette démarche. Cette lettre doit bien sûr rester la lettre de votre enfant, mais elle peut être l'occasion d'une discussion profonde avec lui afin de l'aider à découvrir, au fond de lui-même, son cheminement et son désir de Dieu. Pour les 5^{ème}, elle sera rédigée au cours de la séance de catéchèse du 4 avril prochain.

En attendant ce grand jour où vos enfants recevront l'Esprit-Saint pour conduire leur foi vers l'âge adulte, entourons-les de notre affection et de nos prières !

Catherine d'Alès
Adjointe en Pastorale

Monsieur Marin-Pache
Directeur du Collège